



Le Saint-Siège

**DISCOURS DE JEAN-PAUL II
À HEDI BACCOUCHE
AMBASSADEUR DE TUNISIE PRÈS LE SAINT-SIÈGE***

Vendredi, 15 janvier 1982

Monsieur l'Ambassadeur,

Au moment où vous venez remettre les lettres qui vous accèdent comme Ambassadeur de Tunisie près le Saint-Siège, vous avez tenu à m'adresser quelques mots empreints d'une grande courtoisie et qui définissent avec bonheur le sens de la haute mission que vous a confiée Son Excellence Monsieur Habib Bourghiba, Président de la République tunisienne.

Avec satisfaction je retrouve dans vos paroles l'expression du souci constant du Président Bourghiba et du peuple tunisien de rechercher le chemin du dialogue et de la compréhension.

Parti-pris difficile, mais combien exaltant! Votre pays, en raison de sa configuration géographique, n'a-t-il pas toujours été un creuset permettant aux valeurs venues du Moyen-Orient, comme aussi bien d'Europe, d'être assimilées par le génie du peuple tunisien, pour les transmettre ensuite au Maghreb tout entier? C'est bien là un trait dominant de la civilisation tunisienne, et qui constitue un gage précieux non seulement pour son avenir, mais aussi pour celui des relations internationales où la Tunisie se trouve engagée pour y promouvoir l'esprit de négociation, de paix, de justice.

A ce propos, je sais que les chrétiens ont pu tisser bien des liens de solide amitié avec beaucoup de vos compatriotes. L'Eglise catholique jouit d'ailleurs dans votre pays de la bienveillance des autorités publiques dans le respect des conventions établies d'un commun accord.

Un tel esprit de considération réciproque doit, comme vous le souligniez il y a un instant, animer également la collaboration entre croyants, tout d'abord au service de la promotion morale des peuples et de la cause de la paix. Celle-ci est tout particulièrement urgente au Moyen-Orient où les croyants ont leurs racines spirituelles communes: à ce titre, elle devrait y être exemplaire! Tel est le souhait qui me tient à cœur en ce temps troublé!

Cet esprit est encore requis pour la défense des droits de l'homme, partout dans le monde.

L'homme a été créé par Dieu: cela confère à sa dignité une dimension sacrée qui invite de façon d'autant plus pressante les croyants, dans leur zèle à obéir au Créateur, à s'unir pour la défendre, aussi bien chez les peuples que chez les individus, et à intensifier avec ténacité leurs efforts en vue d'une coopération sincère et efficace.

Heureux de constater ces convergences dans les propos de Votre Excellence, qui me laissent augurer au mieux du succès de votre haute mission, je tiens à vous assurer que vous trouverez toujours auprès de moi, comme auprès des organes du Siège Apostolique, toute la compréhension et l'aide dont vous pourriez avoir besoin. Je vous prie également d'avoir l'obligeance de vous faire auprès de Son Excellence le Président Habib Bourghiba l'interprète de ma gratitude pour ses vœux et mes propres souhaits pour sa personne et son pays.

*AAS 74 (1982), p. 401-402.

Insegnamenti di Giovanni Paolo II, vol. V, 1 pp. 97-98.

L'Attività della Santa Sede 1982 pp. 39-40.

L'Osservatore Romano 16.1.1982 pp.1; 2.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n. 4 p.8.

La Documentation Catholique n.1823 p.146.

© Copyright 1982 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana